

Section 2.—Indice des prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation est la mesure officielle du mouvement des prix de détail au Canada. Des renseignements détaillés sur les principaux aspects de l'indice ont paru dans la publication du Bureau fédéral de la statistique: *L'indice des prix à la consommation, janvier 1949-août 1952*.

L'indice sert à mesurer les fluctuations des prix de détail des denrées et services achetés par une tranche représentative de la population urbaine du Canada. Les familles de référence, choisies dans 27 villes canadiennes de 30,000 habitants ou plus, comptaient de deux adultes à deux adultes et quatre enfants et avaient un revenu annuel variant de \$1,650 à \$4,050 l'année de relevé terminée le 31 août 1948. Le budget utilisé pour l'indice des prix à la consommation représente le niveau d'après-guerre de la consommation des familles de référence. Une liste comprenant 224 des principaux produits et services achetés l'année du relevé constitue l'échantillon servant à déterminer les prix, tandis que les sommes relatives consacrées à ces articles ou d'autres semblables déterminent l'importance relative (ou le coefficient) attribuée à chacun.

Le nombre-indice mensuel est calculé d'après un échantillon de plus de 50,000 prix de détail. Ces prix sont recueillis par des enquêteurs sur place dans les 16 plus grandes villes du Canada et obtenus par la poste dans 17 autres. Toutes ces villes, sauf Charlottetown, comptaient 30,000 habitants ou plus au recensement de 1951.

Les changements observés dans les prix de mois en mois sont appliqués au budget indiciaire, souvent comparé à un panier dont le contenu (marchandises et services) reste le même, seules les fluctuations des prix de détail pouvant en modifier la valeur. En comparant le prix courant et celui de la période de base, pour le même panier, on obtient l'indice, c'est-à-dire la mesure du changement proportionnel moyen subi par la totalité des prix de détail depuis la période de base. Afin de tenir compte des modifications saisonnières de la consommation, la quantité de certains articles alimentaires du panier peut varier d'un mois à l'autre, mais non d'une année à l'autre.

Comme l'indice se rapporte au niveau de vie de l'après-guerre, une année de cette période a été choisie comme base de référence. L'année 1949 s'est révélée la plus appropriée, les prix y étant demeurés relativement stables. De plus, 1949 est aussi l'année de référence d'autres nombres-indices, comme ceux de la population industrielle, de l'agriculture, des importations et des exportations.

Les coefficients de pondération procentuelle des grands groupes, pour la période de base, sont les suivants: alimentation, 31·7; habillement, 11·5; logement, 14·8; fonctionnement du ménage, 17·3; autres denrées et services, 24·7.

Fluctuations de l'indice des prix à la consommation.—L'indice des prix à la consommation (1949=100) a monté constamment au cours de 1950, de 100·1 en janvier à 106·6 en décembre, et a continué de monter à un taux croissant pendant 1951 jusqu'à atteindre le sommet d'après-guerre de 118·2 en janvier 1952. Quatre baisses mensuelles successives ont fait descendre l'indice à 115·9 en mai 1952 mais, de cette date à décembre 1955, soit durant trois ans et demi, l'indice est demeuré remarquablement stable, oscillant entre 114·4 et 116·9. Comme les prix de détail se sont tenus à ce palier pendant une période où augmentaient les salaires, il y a eu une augmentation marquée du pouvoir d'achat réel des salariés. Pendant la période de 1951 à 1955, l'indice moyen des salaires hebdomadaires dans la fabrication, rectifié d'après les changements des prix de détail pour indiquer le changement intervenant dans le pouvoir d'achat de ces salaires, a augmenté de 18·6 p. 100.

Quoique la moyenne générale des prix n'ait pour ainsi dire pas changé du milieu de 1952 à la fin de 1955, il y a eu des fluctuations appréciables autour de cette moyenne. Les prix des services, surtout les loyers, ont continué d'augmenter tandis que les prix des marchandises ont diminué ou bien n'ont pas changé. Le loyer a augmenté régulièrement durant l'après-guerre; entre mai 1952 et décembre 1955, il a accusé une avance de 12·1 p. 100. Les autres services ont augmenté constamment, soit de 7·7 p. 100, mais l'alimentation a diminué de 2·7 p. 100 et toutes les denrées autres que l'alimentation, de 3·2 p. 100. La plus grande partie de la baisse de l'alimentation et des autres denrées a eu lieu au cours de 1952, mais l'alimentation sauf ses fluctuations saisonnières, est demeurée très stable au cours de 1953-1955.